

La question de la dépendance

Conseil Economique et Social



CENTRE NATIONAL DES INDÉPENDANTS ET PAYSANS

Les Dossiers du CNI

Merci au rapporteur de nous avoir permis d'approfondir par des auditions très intéressantes, ce qui est devenu un problème majeur de notre société : comment faire face, dans de bonnes conditions, à l'allongement de la durée de la vie.

J'aurai souhaité un côté plus optimiste de cet avis, car bien vieillir est une chance il ne faut pas l'oublier malgré la médiatisation actuelle de maladies liées au grand âge, telle celle d'Alzheimer.

Les progrès de la médecine et de la qualité de vie, font que nous vivons de plus en plus vieux et heureusement souvent en bonne forme jusqu'à un âge avancé. Parallèlement, depuis plus de 25 ans la démographie de notre pays n'assurait plus, jusqu'à une époque récente, le renouvellement des générations.

En 1985 j'écrivais déjà "Dans un premier temps, la dénatalité donne l'illusion de coûter moins cher à la nation. Mais, en matière de natalité, les économies de bout de chandelles peuvent créer de grandes catastrophes. L'ignorer aujourd'hui c'est déjà en accepter les conséquences demain". Demain, nous y sommes !

Deux objectifs sont à atteindre simultanément : Prévoir l'après demain en aidant les familles à avoir un nombre suffisant d'enfants qui prendront la relève le temps venu, et en même temps, prendre les mesures objets de ce dossier. L'un ne doit pas se faire sans l'autre sous peine de reporter en l'amplifiant le problème tel un effet boule de neige.

Je me cantonnerai aux remarques concernant une grande partie des femmes "oubliées" du "baby boom", appelées à aider leurs parents (phénomène qui se marginalisera sans doute dans le temps mais qui revêt aujourd'hui une réelle importance).

La famille, et je le regrette, n'est plus envisagée aujourd'hui que dans la fugacité des rapports parents-enfants. La multiplication des familles nucléaires (père -mère -enfants) a conduit à l'abandon des parents âgés à la solidarité collective. Souvent par impossibilité matérielle de les prendre en charge.

Aussi l'aide aux aidant est-elle, à mon avis primordiale.

Le maintien à domicile le plus longtemps possible n'est il pas le choix que nous prendrions pour nous même ? Il faut le favoriser mais ne nous cachons pas la réalité, c'est aux femmes qu'incombe le plus souvent les deux missions précitées, objets de l'avenir de notre société : avoir deux à trois enfants et une fois ceux ci élevés, ce sont ces mêmes mères qui deviennent les "supports" de leurs parents parfois à un âge ou elles pourraient légitimement aspirer à un peu de repos.

Félicitons-nous des études visant à soulager les aidant, ainsi que les plans mis en place, tel le congé de soutien familial institué par le gouvernement en avril dernier, l'avis va plus loin en préconisant

d'indemniser ce congé.

Remarquons que tout tourne autour du travailleur.

Or, si l'évolution de la société fait qu'aujourd'hui presque toutes les femmes travaillent, il n'en a pas toujours été ainsi, beaucoup de femmes âgées de 50 à 65 ans ont fait le choix de ne pas travailler et d'élever un nombre souvent plus important d'enfants. Ceci se constate dans tous les milieux sociaux. Elles ont largement participé à ce que la démographie ne s'effondre pas plus encore, n'ont pas de retraite et peuvent légitimement s'angoisser pour leur avenir.

Serait-il juste qu'elles soient à nouveau mises à l'écart des mesures, notamment financières, proposées dans ce rapport ?

Maintenir une personne à domicile nécessite sans aucun doute, une certaine technicité, un savoir faire sur le plan médical et para-médical et je comprends fort bien qu'une "niche d'emplois" soit appréciée et privilégiée. La société est prête à soutenir cet effort collectif : qu'en sera le coût. Il faut néanmoins, chaque fois que cela est possible, privilégier les liens affectifs intergénérationnels. Il est de notre devoir de prendre en compte l'aidant familial quel qu'il soit.

Il y va de la justice, de l'efficacité et du bonheur de la personne âgée dépendante.

Cette idée n'a pas été reprise, c'est pourquoi je m'abstiendrai sur ce rapport.